



Santé & Sécurité  
au Travail

**Centre National France SST**  
ANTARES Bureaux – Téléport 4  
2 Avenue René MONORY  
86360 Chasseneuil-du-Poitou

[info@FranceSST.com](mailto:info@FranceSST.com)



### Prérequis

Avoir une expérience significative dans l'animation de formations des IRP et élus CSE/CSSCT.

### Public cible

Formateur CSE / CSSCT souhaitant renouveler ses connaissances, mettre à jour sa qualification de formateur et répondre au Décret 2015 relatif aux formations continues des formateurs.

### Nombre de participants

Groupe de 4 à 12 personnes.

### Durée

2 jours (14 heures).

### Tarif

490 € par personne (TVA non applicable).

### Prise en charge

Cette formation n'est pas éligible au CPF, mais des prises en charge OPCO, FIFPL et AGEFICE sont possibles sur toutes nos formations, grâce à nos certifications QUALIOPI et OPQF.

### Avantage France SST

Cette formation diplômante répond à l'Article L6352-, au Décret 2015 du Code du Travail et vous permet ainsi de délivrer les formations qui répondent à la Loi du 2 Août 2021, au Décret du 31 mars 2022 et aux articles du Code du Travail : L4121-1, L2315-9, L2315-17, L2315-18 et L2315-63.

## Programme de formation Maintenance et Actualisation des Compétences de Formateur CSE / CSSCT

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mettre en place et d'animer des actions de formation des membres des CSE et CSSCT en tenant compte des évolutions réglementaires.

### OBJECTIFS :

- Être capable de mettre en place et d'animer des actions de formation auprès des membres élus des CSE et CSSCT ;
- Être capable d'accompagner l'établissement dans la mise en place de ses IRP.

### CONTENUS INDICATIFS :

- Attributions et pouvoirs du CSE dans les entreprises de moins de 50 et de plus de 50 salariés ;
- Fonctionnement et moyens du CSE : les points communs à toutes les entreprises, les entreprises de 11 à 50 salariés, dans les entreprises d'au moins 50 salariés ;
- CSE central et CSE d'établissement : attributions, composition, fonctionnement, moyens, réunions et articulation entre les deux CSE ;
- Conseil d'entreprise : mise en place, modalités de fonctionnement et attributions ;
- Les représentants de proximité, l'unité économique et sociale, le CSE inter-entreprises ;
- Fonctionnement et missions de la CSSCT ;
- Échanges et pratiques ludopédagogiques autour des thématiques CSSCT.

### MOYENS D'ANIMATION :

- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Apports de connaissances ;
- Étude de cas pratiques.

### ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Chaque participant reçoit en début de formation ses accès à notre ESPACE FORMATEURS en ligne (valables pendant et après la formation)
- Un dossier comportant toute la documentation de la formation en format papier
- Formation 100% présentiel

### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation formative et continue tout au long de la formation.

### INTERVENANT(S) :

- Expert Santé & Sécurité au Travail
- Avocat en Droit Social spécialiste des IRP
- Expert CSE/CSSCT et CSA/CST des Ets Publics

### OBTENTION FINALE :

- > Nouveau Diplôme de Formateur CSE / CSSCT (Article L6352-1 et Décret 2015 du Code du Travail)
- > Certificat de réalisation – Formateur CSE (Arrêté 2018 du Ministère du Travail)